

Collectif d'animation du conseil de Quartier
Petit Nanterre

Jeudi 29 Septembre

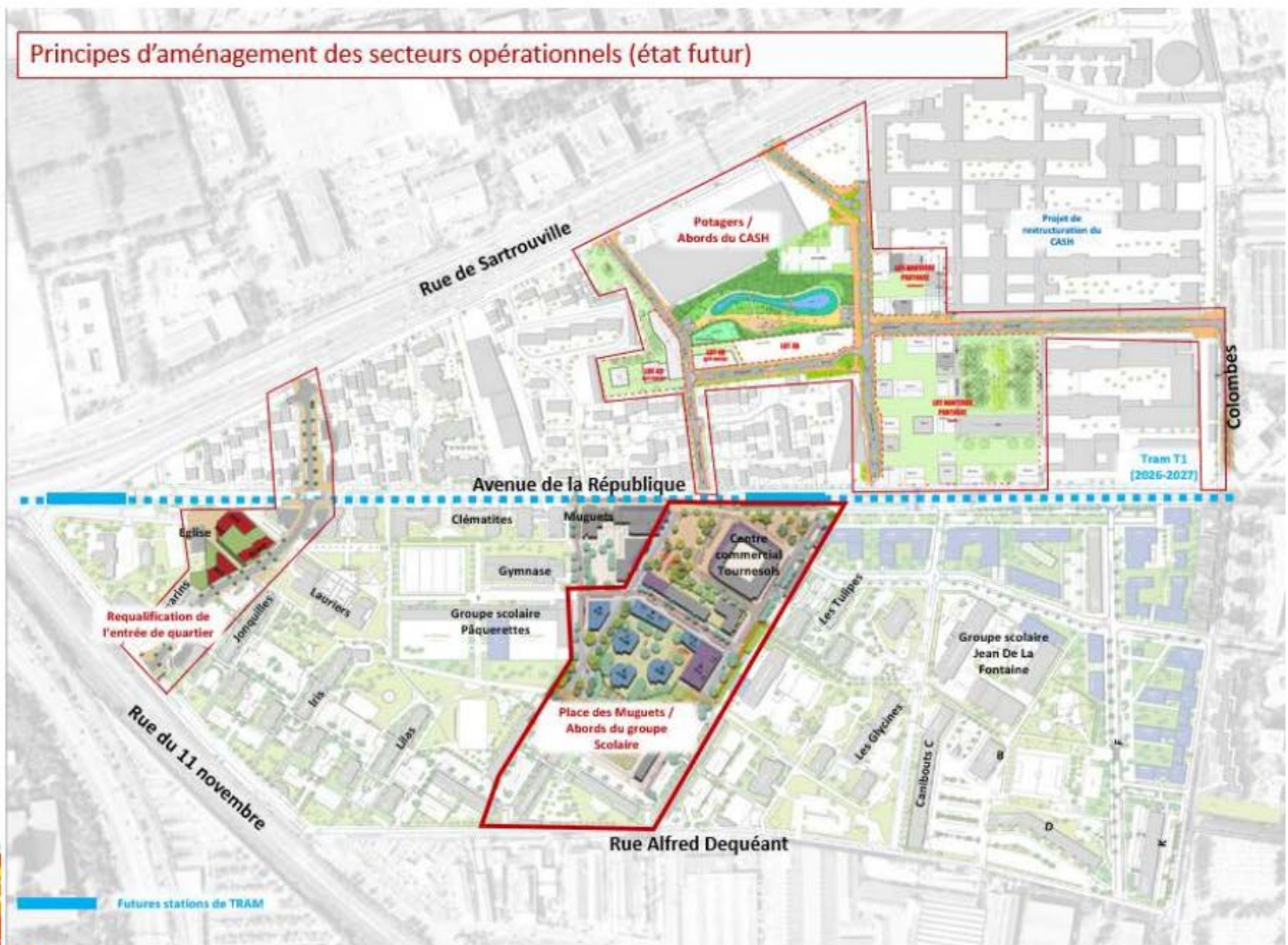
Ordre du Jour du collectif de conseil de quartier

Ordre du jour :

- Sujets que les habitants souhaitent aborder
- Examen par le collectif des 6 projets Petit-Nanterre déposés dans le cadre de la 4^{ème} édition des budgets participatifs afin de vérifier qu'ils répondent aux critères de recevabilité
- Préparation de l'ordre du conseil de quartier (lancement de la Maitrise d'œuvre portant sur le projet Muguets et concertation misent en place)
- Echanges autour de la mise en place d'une réunion publique portant sur la thématique stationnement (au mois de novembre)
- Information : Mise en place d'une concertation / mise en compatibilité PLU / CASH - Nanterre Partagé (14 octobre au 14 novembre)

Contexte concession d'aménagement 2020, SPLNA

Première esquisse urbaine sur Muguets : 2017



- ▷ POLD
- ▷ SPLNA
- ▷ Ville
- ▷ IDF Mobilités / CD92 (T1)
- ▷ NCH et LOGIREP (programmes logements)

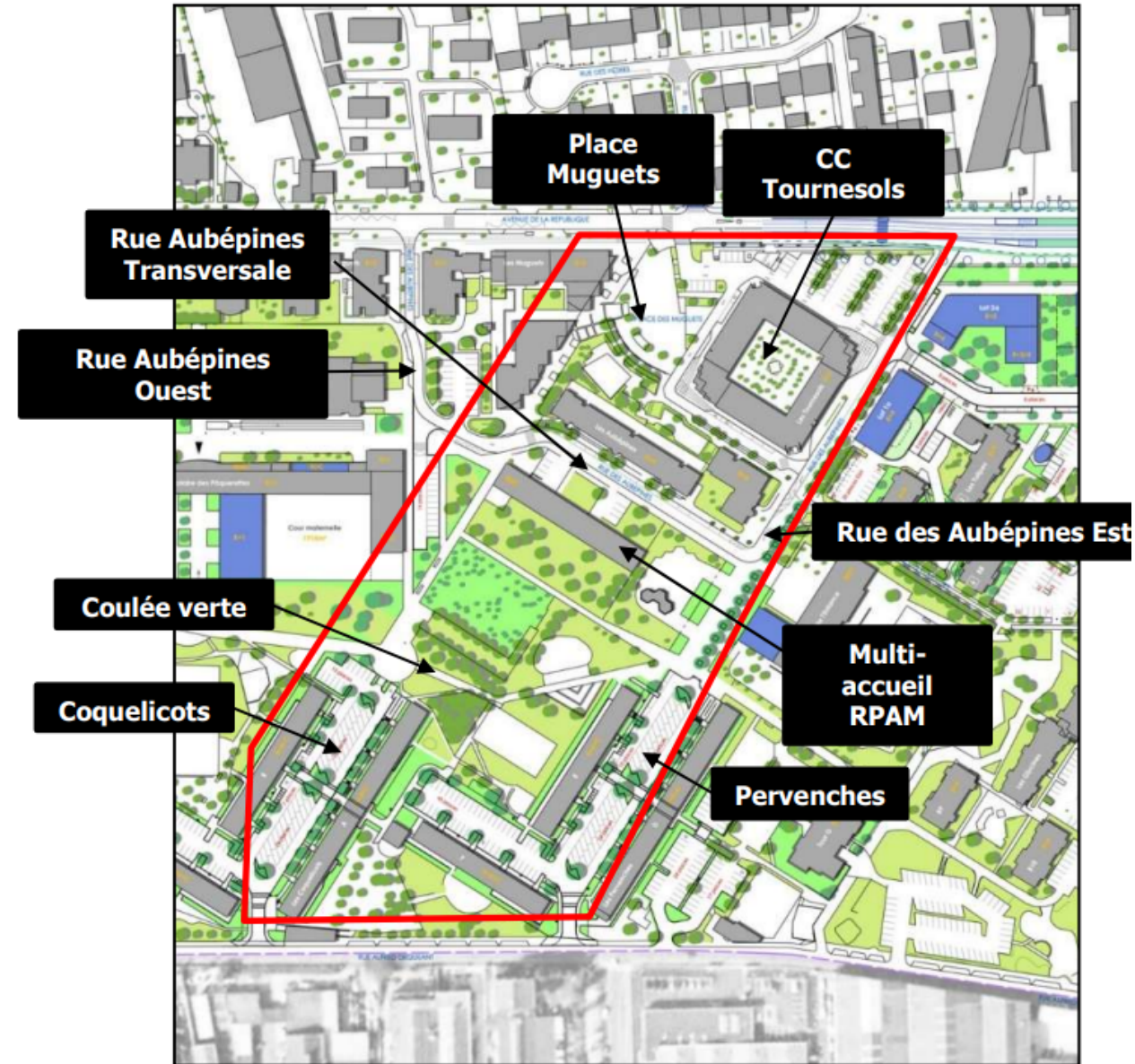
Les grands principes du projet d'aménagement du secteur Muguets

Sous maîtrise d'ouvrage SPLNA :

- ▶ Réaménager, pacifier la place des Muguets et en faire de nouveau un lieu de centralité du quartier
- ▶ Réorganiser le stationnement et les circulations nécessaires au bon fonctionnement du secteur, particulièrement du centre commercial
- ▶ Reconnecter les Muguets au reste du quartier par l'ouverture de voies
- ▶ Anticiper l'insertion du projet tramway T1
- ▶ Approfondir le futur projet d'environ 150 logements, îlot central du secteur accueillant le nouvel équipement public mutualisé de la Petite Enfance (multi-accueil + RPAM) ;

Sous maîtrise d'ouvrage ville de Nanterre :

- ▶ Raccorder les voies publiques avec Coquelicots et Pervenches
- ▶ Démolition et aménagement crèche + RPAM



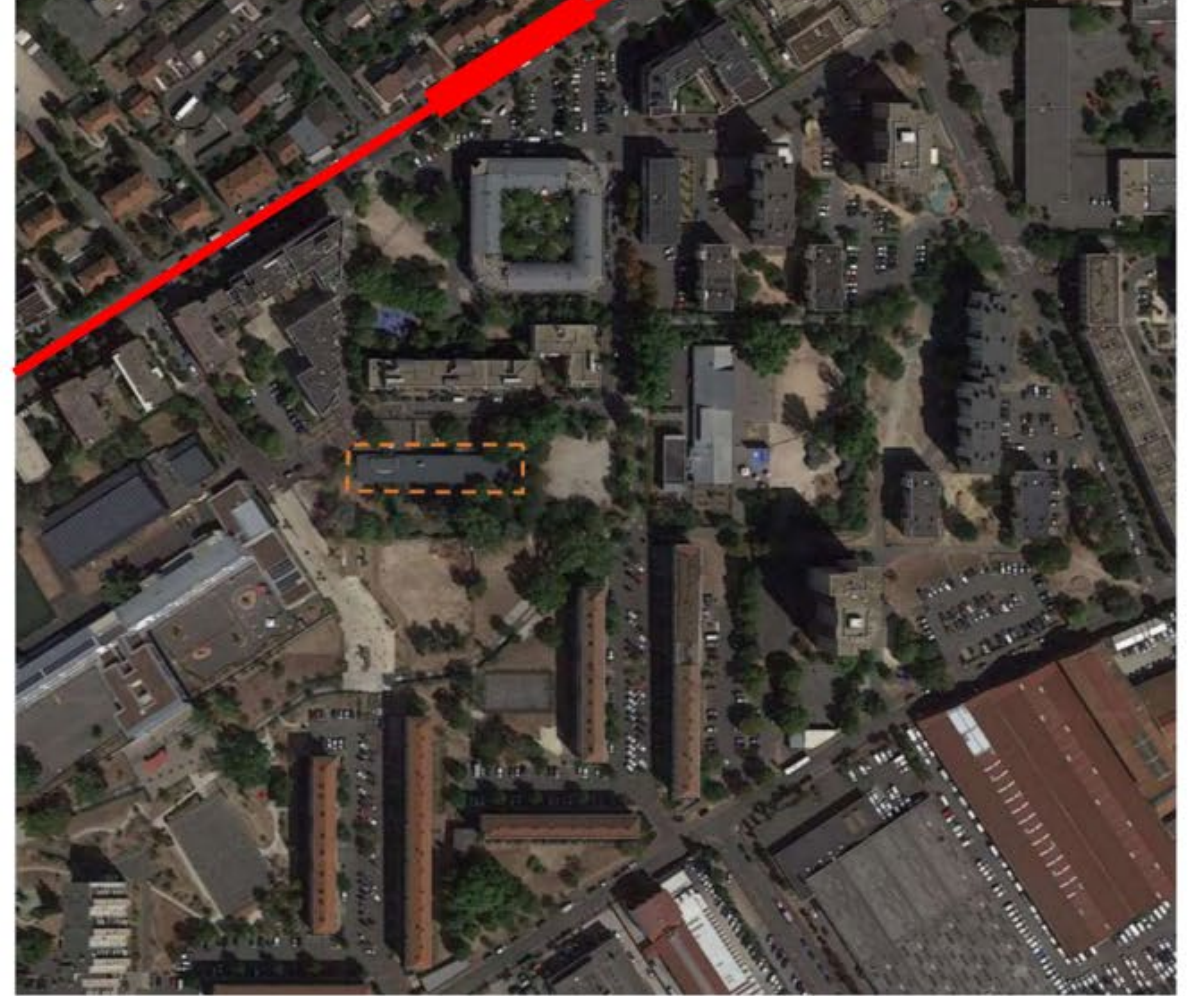
Point de situation sur les opérations connexes

Maîtrise d'ouvrage Ville :

- ▶ Opération, partie prenante du projet des Muguets, de démolition de la crèche et du RPAM et construction d'un équipement neuf et mutualisé

Maîtrise d'ouvrage IDF Mobilités et CD92 :

- ▶ Prolongement du tramway T1, arrivée au-delà du projet



Prochaines étapes d'aménagement opération SPLNA

Calendrier prévisionnel mission MOE et travaux espaces publics

Juin 2022	Lancement de la mission MOE (équipe : MBE Atelier, Land'Act et Ingerop)
2022 – 2023	Etudes MOE (intégrant période de validation ville) : Phase conception (AVP, PRO, DCE) objectif T2 2023
2024-2026	Travaux espaces publics

Calendrier prévisionnel consultation promoteurs + travaux construction

Septembre 2022 – Décembre 2023	Démolition bâtiment MA-RPAM (MOA VILLE de Nanterre)
2023	Consultation opérateurs immobiliers (promoteur/architecte) par la SPLNA (après validation de la fiche de lot par la ville) Acquisition terrain ville Concertation sur les projets de logements
Objectifs 2024 – 2026	Vente définitive des terrains au promoteur (Acte Authentique) Travaux construction
Horizon 2026-2027	Livraison logements : 2026 Livraison équipement mutualisé (après aménagement ville) : 2027

Mise en circulation des voies Coquelicots et Pervenches

Vers un nouveau plan de circulation permettant d'anticiper l'arrivée du T1 :
création de nouvelles voies au sud du quartier

Ouverture des parkings Coquelicots
et Pervenches en voies circulées



Voie de préfiguration créée entre parking Coquelicots et Aubépines, lors de la restructuration du GS des Pâquerettes (2020)



Coulée verte et voie des Aubépinnes prolongée : retour d'expérience

Suite à la livraison de la nouvelle voie, ont été constatés :

- augmentation d'incendies de motos et véhicules sur ce secteur
- augmentation de la circulation des scooters (barrières métalliques retirées, barrières pompiers forcées, blocs béton déplacés),
- déplacement des squats nocturnes du secteur Glycines aux secteurs Coquelicots et Pervenches

Détournements d'usage favorisés par la situation intermédiaire d'ouverture partielle de la voie entre Coquelicot et Aubépinnes, qui favorise les circulations de scooters mais ne permet pas l'intervention en véhicule des forces de police.



Blocs béton scellés au sol (S1 2022)

Programme de résidentialisation des parkings par Nanterre Coop' Habitat

2021 : Parking 12 et 13
2022 : Parkings 7 à 11
2023 : Parkings 1 à 6

Principes :

- Contrôle d'accès
- 15 €/mois TTC et par place (Nanterre Coop et Logirep)
- 1 place par logement, une 2^{ème} si disponibilité
- Place numérotée



La mise en place d'une phase de consultation des habitants qui doit se dérouler avant le conseil de quartier

- Mise en place d'un atelier des résidents Coquelicots en octobre/novembre afin de définir les qualités attendues sur la future voie (sécurité, plantation d'arbres, stationnement
- Réalisation d'une enquête auprès des acheteurs du linéaire commercial Tournesol (Muguets) afin de mieux connaître leurs modes de déplacements, les habitudes
- Mise en place d'une marche exploratoire à destination d'un groupe de femmes du quartier (afin de permettre aux femmes de contribuer à l'amélioration de l'environnement urbain, d'être actrices de leur sécurité, de créer une nouvelle dynamique participative). Cette action repose en grande partie sur l'expertise des habitants t.e.s.

Mutation du site du Cash

Dans le cadre de la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme sur le secteur du CASH (modifications qui intègrent les projets d'aménagement liés à la mutation du Cash de Nanterre (ensemble hospitalier et projet Nanterre Partagé), **une phase de concertation doit être réalisée du 14 octobre et 14 novembre** (une délibération a été transmise au conseil communautaire (POLD).

La concertation large doit pouvoir mobiliser les habitants ainsi que les acteurs du quartier et de la ville (associations (notamment sur la thématique de la santé, commerçants, bailleurs, acteurs ESS etc.)

Modalités de la Concertation du 14 octobre au 14 novembre

- **A. Un registre sera mis à la disposition des habitants** (et autres) au niveau de la Direction de l'aménagement du 14 octobre au 14 novembre

- **B. 2 temps de présentation et d'échanges sont prévus en présentiel :**
 - Une réunion publique le 21 octobre à 18h en présence de M le Maire et de Mme Luce Legendre- directrice du Cash (présence de l'équipe Nanterre Partagée et notamment de l'architecte coordinateur du projet). Lieu : salle polyvalente de la Maison de l'Enfance, 33 rue des Aubépines. Une visite commentée du site du CASH sera proposée le 29 octobre à 10h30

- C. Mise en place d'une concertation en ligne sur le site de la Ville**



Les évènements :

- Inauguration du Verger des Glycines, mercredi 19 octobre à partir de 15h, divers ateliers seront proposés notamment de constructions de bacs potagers
- le maire et les élus souhaitent inviter les Nanterriens à venir découvrir la passerelle Eole **le 8 octobre à 10h**, à l'occasion d'une visite à vélo qui sera l'occasion de présenter les prochains aménagements cyclables qui relieront la passerelle Eole aux terrasses de Nanterre.